

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE ROYE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21800645000017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTDIDIER

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	41
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	42
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	43
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	44
D2 - Arrêté et signatures	45

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 80685	VILLE DE ROYE BUDGET PRINCIPAL	BP 2021
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,43 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	115,26 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,17 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 612 172,82	8 129 316,90
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 482 855,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 612 172,82	9 612 172,82

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 140 091,23	1 381 227,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	394 934,67	840 034,47
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 313 763,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 535 025,90	2 535 025,90
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		12 147 198,72	12 147 198,72

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 483 800,00	0,00	3 475 726,37	3 475 726,37	3 475 726,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 600 000,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	0,00	126 500,00	126 500,00	126 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 080 800,00	0,00	1 073 100,00	1 073 100,00	1 073 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 209 600,00	0,00	8 475 326,37	8 475 326,37	8 475 326,37
66	Charges financières	204 700,00	0,00	184 450,70	184 450,70	184 450,70
67	Charges exceptionnelles	37 000,00	0,00	55 643,31	55 643,31	55 643,31
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 451 300,00	0,00	8 750 420,38	8 750 420,38	8 750 420,38
023	Virement à la section d'investissement (5)	453 700,00		559 109,32	559 109,32	559 109,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	322 000,00		302 643,12	302 643,12	302 643,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		775 700,00		861 752,44	861 752,44	861 752,44
TOTAL		9 227 000,00	0,00	9 612 172,82	9 612 172,82	9 612 172,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 612 172,82
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	100 368,72	100 368,72	100 368,72
70	Produits services, domaine et ventes div	290 100,00	0,00	238 000,00	238 000,00	238 000,00
73	Impôts et taxes	6 560 000,00	0,00	6 322 031,00	6 322 031,00	6 322 031,00
74	Dotations et participations	1 248 604,00	0,00	1 147 555,00	1 147 555,00	1 147 555,00
75	Autres produits de gestion courante	293 000,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
Total des recettes de gestion courante		8 491 704,00	0,00	8 100 954,72	8 100 954,72	8 100 954,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels	34 612,96	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 526 316,96	0,00	8 125 474,72	8 125 474,72	8 125 474,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 700,00		3 842,18	3 842,18	3 842,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 700,00		3 842,18	3 842,18	3 842,18
TOTAL		8 532 016,96	0,00	8 129 316,90	8 129 316,90	8 129 316,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 482 855,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 612 172,82
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	857 910,26
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 000,00	55 123,20	74 922,50	74 922,50	130 045,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	976 100,00	339 811,47	1 388 127,86	1 388 127,86	1 727 939,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 101 100,00	394 934,67	1 488 050,36	1 488 050,36	1 882 985,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	32 790,50	32 790,50	32 790,50
16	Emprunts et dettes assimilées	651 800,00	0,00	614 908,19	614 908,19	614 908,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	652 300,00	0,00	648 198,69	648 198,69	648 198,69
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 753 400,00	394 934,67	2 136 249,05	2 136 249,05	2 531 183,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 700,00		3 842,18	3 842,18	3 842,18
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 700,00		3 842,18	3 842,18	3 842,18
	TOTAL	1 759 100,00	394 934,67	2 140 091,23	2 140 091,23	2 535 025,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 535 025,90
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	111 000,00	322 379,47	141 519,71	141 519,71	463 899,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	32 500,00	170 055,00	67 955,76	67 955,76	238 010,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	347 600,00	0,00	0,00	347 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	199 500,00	840 034,47	209 475,47	209 475,47	1 049 509,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	133 555,09	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	218 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes financières	351 555,09	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	551 055,09	840 034,47	519 475,47	519 475,47	1 359 509,94
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	453 700,00		559 109,32	559 109,32	559 109,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	322 000,00		302 643,12	302 643,12	302 643,12
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	775 700,00		861 752,44	861 752,44	861 752,44

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		1 326 755,09	840 034,47	1 381 227,91	1 381 227,91	2 221 262,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	313 763,52
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 535 025,90
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	857 910,26
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 475 726,37		3 475 726,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 800 000,00		3 800 000,00
014	Atténuations de produits	126 500,00		126 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 073 100,00		1 073 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	184 450,70	0,00	184 450,70
67	Charges exceptionnelles	55 643,31	0,00	55 643,31
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	302 643,12	307 643,12
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		559 109,32	559 109,32
Dépenses de fonctionnement – Total		8 750 420,38	861 752,44	9 612 172,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 612 172,82
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	500,00
13	Subventions d'investissement	32 790,50	3 842,18	36 632,68
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	614 908,19	0,00	614 908,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	130 045,70	0,00	130 045,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 727 939,33	0,00	1 727 939,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 531 183,72	3 842,18	2 535 025,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 535 025,90
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100 368,72		100 368,72
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	238 000,00		238 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 322 031,00		6 322 031,00
74	Dotations et participations	1 147 555,00		1 147 555,00
75	Autres produits de gestion courante	293 000,00	0,00	293 000,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	24 500,00	3 842,18	28 342,18
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 125 474,72	3 842,18	8 129 316,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 482 855,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 612 172,82
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 000,00	0,00	110 000,00
13	Subventions d'investissement	463 899,18	0,00	463 899,18
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	238 010,76	0,00	238 010,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	347 600,00	0,00	347 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		302 643,12	302 643,12
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		559 109,32	559 109,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		200 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 359 509,94	861 752,44	2 221 262,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	313 763,52
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 535 025,90
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 483 800,00	3 475 726,37	3 475 726,37
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60611	Eau et assainissement	100,00	100,00	100,00
60612	Energie - Electricité	510 000,00	510 000,00	510 000,00
60621	Combustibles	16 600,00	16 600,00	16 600,00
60622	Carburants	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	130 000,00	130 000,00	130 000,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	150 000,00	120 000,00	120 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	146 700,00	120 000,00	120 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6067	Fournitures scolaires	42 000,00	42 000,00	42 000,00
6068	Autres matières et fournitures	13 000,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 415 000,00	1 415 000,00	1 415 000,00
6132	Locations immobilières	400,00	400,00	400,00
6135	Locations mobilières	145 000,00	139 613,04	139 613,04
61521	Entretien terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	145 000,00	145 000,00	145 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	90 000,00	90 000,00	90 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	115 000,00	115 000,00	115 000,00
6161	Multirisques	43 000,00	43 000,00	43 000,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	10 513,33	10 513,33
6182	Documentation générale et technique	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6256	Missions	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	40 000,00	40 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	32 000,00	32 000,00	32 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 600 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 250,00	10 500,00	10 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	31 780,00	32 000,00	32 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 250,00	6 500,00	6 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 205 080,00	1 400 000,00	1 400 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	28 540,00	35 000,00	35 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	260 540,00	300 000,00	300 000,00
64131	Rémunérations non tit.	843 430,00	810 000,00	810 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	8 460,00	3 000,00	3 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	4 060,00	14 000,00	14 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	453 630,00	460 000,00	460 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	405 200,00	420 000,00	420 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	34 480,00	35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	125 910,00	97 500,00	97 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	190,00	300,00	300,00

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 240,00	14 400,00	14 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	147 360,00	132 900,00	132 900,00
6488	Autres charges	19 600,00	18 900,00	18 900,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	126 500,00	126 500,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	1 000,00	1 000,00
7391178	Autres restitué° dégrèvt contrib. direct	0,00	5 500,00	5 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 000,00	120 000,00	120 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 080 800,00	1 073 100,00	1 073 100,00
6518	Autres	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6531	Indemnités	98 000,00	98 000,00	98 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6535	Formation	1 700,00	7 000,00	7 000,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	4 000,00	4 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	32 500,00	32 500,00	32 500,00
65548	Autres contributions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	0,00	500,00	500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	210 000,00	180 000,00	180 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	420 000,00	420 000,00	420 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 209 600,00	8 475 326,37	8 475 326,37
66	Charges financières (b)	204 700,00	184 450,70	184 450,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000,00	190 000,00	190 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 300,00	-5 549,30	-5 549,30
67	Charges exceptionnelles (c)	37 000,00	55 643,31	55 643,31
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	5 000,00	5 000,00
6713	Secours et dots	0,00	10 000,00	10 000,00
6714	Bourses et prix	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	20 643,31	20 643,31
678	Autres charges exceptionnelles	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	5 000,00	5 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 451 300,00	8 750 420,38	8 750 420,38
023	Virement à la section d'investissement	453 700,00	559 109,32	559 109,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	322 000,00	302 643,12	302 643,12
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	322 000,00	302 643,12	302 643,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		775 700,00	861 752,44	861 752,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		775 700,00	861 752,44	861 752,44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 227 000,00	9 612 172,82	9 612 172,82

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 612 172,82
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	44 345,46
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 549,30

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	100 368,72	100 368,72
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	100 332,00	100 332,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	36,72	36,72
70	Produits services, domaine et ventes div	290 100,00	238 000,00	238 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	12 000,00	12 000,00
70312	Redevances funéraires	600,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	55 000,00	45 000,00	45 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7066	Redevances services à caractère social	32 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7078	Autres marchandises	500,00	500,00	500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	11 000,00	11 500,00	11 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	134 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes	6 560 000,00	6 322 031,00	6 322 031,00
73111	Impôts directs locaux	4 480 000,00	4 447 952,00	4 447 952,00
73112	Cotisation sur la VAE	898 000,00	864 294,00	864 294,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	165 000,00	136 592,00	136 592,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	264 000,00	266 591,00	266 591,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	150 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	322 000,00	322 000,00	322 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7336	Droits de place	3 000,00	4 000,00	4 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	33 000,00	35 602,00	35 602,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	90 000,00	90 000,00	90 000,00
74	Dotations et participations	1 248 604,00	1 147 555,00	1 147 555,00
7411	Dotation forfaitaire	588 258,00	534 055,00	534 055,00
74121	Dotation de solidarité rurale	125 172,00	115 000,00	115 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	131 424,00	125 000,00	125 000,00
744	FCTVA	19 550,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat	200,00	5 000,00	5 000,00
7473	Participat° Départements	3 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	15 000,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	164 000,00	160 000,00	160 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 600,00	10 500,00	10 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	183 400,00	170 000,00	170 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	293 000,00	293 000,00	293 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	150 000,00	150 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	130 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 491 704,00	8 100 954,72	8 100 954,72
76	Produits financiers (b)	0,00	20,00	20,00
7688	Autres	0,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels (c)	34 612,96	24 500,00	24 500,00
7714	Recouvt créances admises en non valeur	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	30 112,96	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 526 316,96	8 125 474,72	8 125 474,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 700,00	3 842,18	3 842,18
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 700,00	3 842,18	3 842,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 700,00	3 842,18	3 842,18
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 532 016,96	8 129 316,90	8 129 316,90

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 482 855,92
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 612 172,82

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	75 000,00	74 922,50	74 922,50
2031	Frais d'études	60 000,00	54 922,50	54 922,50
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	976 100,00	1 388 127,86	1 388 127,86
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	6 000,00	6 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	41 122,00	2 000,00	2 000,00
21311	Hôtel de ville	1 000,00	9 500,00	9 500,00
21312	Bâtiments scolaires	165 600,00	95 766,35	95 766,35
21316	Equipements du cimetière	42 000,00	6 550,00	6 550,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	92 749,87	92 749,87
2132	Immeubles de rapport	3 360,00	5 000,00	5 000,00
2151	Réseaux de voirie	128 567,00	558 473,13	558 473,13
2152	Installations de voirie	7 800,00	8 011,20	8 011,20
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 400,00	25 000,00	25 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	5 000,00	5 000,00
21534	Réseaux d'électrification	37 365,00	145 394,98	145 394,98
21538	Autres réseaux	498 036,00	260 377,22	260 377,22
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	750,00	750,00
2182	Matériel de transport	1 440,00	28 552,00	28 552,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	50 135,00	50 135,00
2184	Mobilier	12 960,00	2 213,51	2 213,51
2188	Autres immobilisations corporelles	30 450,00	86 654,60	86 654,60
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	25 000,00	25 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 101 100,00	1 488 050,36	1 488 050,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	500,00	500,00
10226	Taxe d'aménagement	500,00	500,00	500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 790,50	32 790,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	19 127,50	19 127,50
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	13 663,00	13 663,00
16	Emprunts et dettes assimilées	651 800,00	614 908,19	614 908,19
1641	Emprunts en euros	641 800,00	614 908,19	614 908,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	8 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		652 300,00	648 198,69	648 198,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 753 400,00	2 136 249,05	2 136 249,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	5 700,00	3 842,18	3 842,18
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	5 700,00	3 842,18	3 842,18
13911	Etat et établissements nationaux	3 000,00	2 866,25	2 866,25
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 700,00	975,93	975,93
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 700,00	3 842,18	3 842,18
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 759 100,00	2 140 091,23	2 140 091,23

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	394 934,67
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 535 025,90
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	111 000,00	141 519,71	141 519,71
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	19 127,50	19 127,50
1313	Subv. transf. Départements	0,00	13 663,00	13 663,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	59 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	52 000,00	108 729,21	108 729,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	32 500,00	67 955,76	67 955,76
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	32 500,00	67 955,76	67 955,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		199 500,00	209 475,47	209 475,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 555,09	110 000,00	110 000,00
10222	FCTVA	103 590,00	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement	29 965,09	50 000,00	50 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	218 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		351 555,09	310 000,00	310 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		551 055,09	519 475,47	519 475,47
021	Virement de la sect° de fonctionnement	453 700,00	559 109,32	559 109,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	322 000,00	302 643,12	302 643,12
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 000,00	878,64	878,64
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	47 000,00	43 932,07	43 932,07
28051	Concessions et droits similaires	8 000,00	6 833,88	6 833,88
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	3 905,07	3 905,07
281311	Hôtel de ville	2 000,00	1 464,40	1 464,40
281312	Bâtiments scolaires	1 500,00	976,27	976,27
281318	Autres bâtiments publics	39 000,00	37 098,19	37 098,19
28132	Immeubles de rapport	14 000,00	12 691,49	12 691,49
28152	Installations de voirie	16 000,00	14 644,02	14 644,02
281534	Réseaux d'électrification	15 000,00	12 691,49	12 691,49
28182	Matériel de transport	54 000,00	48 813,39	48 813,39
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	19 525,36	19 525,36
28184	Mobilier	20 000,00	17 572,83	17 572,83
28188	Autres immo. corporelles	74 500,00	81 616,02	81 616,02
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		775 700,00	861 752,44	861 752,44
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		775 700,00	861 752,44	861 752,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 326 755,09	1 381 227,91	1 381 227,91

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	840 034,47
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	313 763,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 535 025,90
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RI\ 040 = DF\ 042$.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	685 662	55 135	95 766	0	99 300	0	0	0	1 200 386	0	2 136 249
- Equipements municipaux (2)		37 464	55 135	95 766	0	99 300	0	0	0	1 200 386	0	1 488 050
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											3 842
Total dépenses de l'exercice	0	689 504	55 135	95 766	0	99 300	0	0	0	1 200 386	0	2 140 091
RAR N-1 et reports	0	1 725	0	338	0	23 544	0	0	0	369 327	0	394 935
Total cumulé dépenses d'investissement	0	691 230	55 135	96 105	0	122 844	0	0	0	1 569 713	0	2 535 026

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	1 185 415	0	19 128	0	0	0	0	0	176 685	0	1 381 228
RAR N-1 et reports	313 764	0	0	0	0	0	0	0	0	840 034	0	1 153 798
Total cumulé recettes d'investissement	313 764	1 185 415	0	19 128	0	0	0	0	0	1 016 719	0	2 535 026

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	-49 895	6 328 454	20 000	240 000	443 600	1 676 013	180 000	0	0	774 000	0	9 612 173
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	-49 895	6 328 454	20 000	240 000	443 600	1 676 013	180 000	0	0	774 000	0	9 612 173

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	7 710 817	9 000	115 000	11 500	133 000	0	0	150 000	0	0	8 129 317
RAR N-1 et reports	0	1 482 856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 482 856
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	9 193 673	9 000	115 000	11 500	133 000	0	0	150 000	0	0	9 612 173

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	691 230	55 135	96 105	0	122 844	0	0	0	1 569 713	0	2 535 026
Dépenses réelles		0	687 387	55 135	96 105	0	122 844	0	0	0	1 569 713	0	2 531 184
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
13	Subventions d'investissement	0	32 791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 791
16	Emprunts et dettes assimilées	0	614 908	0	0	0	0	0	0	0	0	0	614 908
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	110 046	0	130 046
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	19 189	55 135	96 105	0	122 844	0	0	0	1 434 667	0	1 727 939
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>3 842</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 842</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	3 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 842
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		0	1 185 415	0	19 128	0	0	0	0	0	1 016 719	0	2 221 262
Recettes réelles		0	323 663	0	19 128	0	0	0	0	0	1 016 719	0	1 359 510
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000
13	Subventions d'investissement	0	13 663	0	19 128	0	0	0	0	0	431 109	0	463 899

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	238 011	0	238 011
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	347 600	0	347 600
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	861 752	0	0	0	0	0	0	0	0	0	861 752
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	559 109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	559 109
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	302 643	0	0	0	0	0	0	0	0	0	302 643
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		-49 895	6 328 454	20 000	240 000	443 600	1 676 013	180 000	0	0	774 000	0	9 612 173
Dépenses réelles		-49 895	5 466 702	20 000	240 000	443 600	1 676 013	180 000	0	0	774 000	0	8 750 420
011	Charges à caractère général	0	1 034 613	20 000	240 000	23 600	1 426 013	0	0	0	731 500	0	3 475 726
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 800 000
014	Atténuations de produits	0	126 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 500
022	Dépenses imprévues	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
65	Autres charges de gestion courante	0	180 600	0	0	420 000	250 000	180 000	0	0	42 500	0	1 073 100
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	-49 895	234 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	184 451
67	Charges exceptionnelles	0	55 643	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 643
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
Dépenses d'ordre		0	861 752	0	0	0	0	0	0	0	0	0	861 752
023	Virement à la section d'investissement	0	559 109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	559 109
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	302 643	0	0	0	0	0	0	0	0	0	302 643
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	7 710 817	9 000	115 000	11 500	133 000	0	0	150 000	0	0	8 129 317
Recettes réelles		0	7 706 975	9 000	115 000	11 500	133 000	0	0	150 000	0	0	8 125 475
013	Atténuations de charges	0	100 369	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 369
70	Produits des services, du domaine, vente	0	60 500	0	45 000	11 500	121 000	0	0	0	0	0	238 000
73	Impôts et taxes	0	6 318 031	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 322 031
74	Dotations et participations	0	1 142 555	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 147 555
75	Autres produits de gestion courante	0	73 000	0	70 000	0	0	0	0	150 000	0	0	293 000
76	Produits financiers	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
77	Produits exceptionnels	0	12 500	0	0	0	12 000	0	0	0	0	0	24 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>3 842</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 842</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>3 842</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 842</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 402 330,14									
1641 Emprunts en euros (total)					11 402 330,14									
00000698302	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	31/10/2017	15/12/2017	05/03/2018	2 000 000,00	F		2,010	2,010		T	C		A-1
00033078287	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	17/07/2006	17/07/2006	15/10/2006	400 000,00	F		4,080	4,080		T	C		A-1
4820940 / 18025	CAISSE d' EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2016	30/12/2016	25/04/2017	1 000 000,00	F		1,460	1,460		T	X Echéance constante		A-1
72205575208	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	26/03/2012	17/04/2012	05/07/2012	150 000,00	F		5,280	5,280		A	X Echéance constante		A-1
72209665002/GF7852	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	31/08/2012	31/08/2012	15/11/2012	300 000,00	R	LEP	3,640	3,876		T	C		A-1
7601408 /7524780	CAISSE d' EPARGNE DE PICARDIE	08/04/2009	16/04/2009	25/07/2009	500 000,00	F		4,290	4,290		T	X Echéance constante		A-1
Ct 1224782/2012	SA CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/07/2012	30/07/2012	01/08/2013	800 000,00	F		5,340	5,340		A	X Echéance constante		A-1
MIN510509EUR	LA BANQUE POSTALE	16/11/2015	09/06/2016	01/10/2016	2 000 000,00	F		2,330	2,330		T	C		A-1
MON247520EUR/0260077	SA DEXIA CREDIT LOCAL	20/04/2007	27/04/2007	01/03/2008	500 000,00	F		4,480	4,480		A	X Echéance constante		A-1
MON249805EUR/0263118	SA DEXIA CREDIT LOCAL	13/07/2007	13/07/2007	01/11/2007	500 000,00	F		4,810	4,810		T	X Echéance constante		A-1
MON265605EUR	SA DEXIA CREDIT LOCAL	02/06/2009	11/06/2009	01/01/2010	800 000,00	F		4,480	4,480		S	C		A-1
MON276950EUR/0296075	SA DEXIA CREDIT LOCAL	25/02/2008	01/01/2012	01/03/2012	452 330,14	F		5,200	5,200		A	P		A-1
MON517785EUR	LA BANQUE POSTALE	16/10/2017	23/10/2017	01/02/2018	2 000 000,00	F		1,990	1,990		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					158 986,61									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					158 986,61									
CONV.28/09/2001	CAF DE LA SOMME	06/05/2002	06/05/2002	10/02/2006	158 986,61	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 561 316,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 428 407,84					606 958,86	185 223,26	0,00	43 773,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 428 407,84					606 958,86	185 223,26	0,00	43 773,32
00000698302		0,00	A-1	1 760 000,00	21,92	F		2,010	80 000,00	34 773,00	0,00	2 438,80
00033078287		0,00	A-1	19 999,81	0,50	F		4,080	19 999,81	408,00	0,00	0,00
4820940 / 18025		0,00	A-1	872 209,52	21,00	F		1,460	35 273,52	12 541,72	0,00	2 240,20
72205575208		0,00	A-1	71 191,05	5,50	F		5,280	10 392,82	3 758,89	0,00	1 569,41
72209665002/GF7852		0,00	A-1	135 000,00	6,58	R	LEP	3,876	20 000,00	4 268,32	0,00	491,92
7601408 /7524780		0,00	A-1	146 730,71	3,25	F		4,290	39 711,58	5 661,58	0,00	0,00
Ct 1224782/2012		0,00	A-1	450 716,44	6,58	F		5,340	54 786,96	24 068,26	0,00	8 809,43
MIN510509EUR		0,00	A-1	1 575 000,00	15,50	F		2,330	100 000,00	35 823,76	0,00	8 591,88
MON247520EUR/0260077		0,00	A-1	86 509,71	1,17	F		4,480	42 307,16	3 875,64	0,00	0,00
MON249805EUR/0263118		0,00	A-1	78 404,87	1,58	F		4,810	43 998,00	2 985,56	0,00	275,83
MON265605EUR		0,00	A-1	213 333,26	3,50	F		4,480	53 333,34	8 960,00	0,00	3 584,00
MON276950EUR/0296075		0,00	A-1	259 312,47	7,17	F		5,200	27 155,67	13 671,53	0,00	10 199,85
MON517785EUR		0,00	A-1	1 760 000,00	21,83	F		1,990	80 000,00	34 427,00	0,00	5 572,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		39 746,66					7 949,33	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		39 746,66					7 949,33	0,00	0,00	0,00
CONV.28/09/2001		0,00	A-1	39 746,66	4,08	F		0,000	7 949,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 468 154,50					614 908,19	185 223,26	0,00	43 773,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	7 468 154,50	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments légers, abris	15	12/12/1996
L	Camions et véhicules industriels	10	12/12/1996
L	Equipements de cuisines	10	12/12/1996
L	Equipements de garage et ateliers	10	12/12/1996
L	Equipements sportifs	15	12/12/1996
L	Immeubles productifs de revenus	50	12/12/1996
L	Installations et appareil de chauffage	15	12/12/1996
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	12/12/1996
L	Matériel informatique	5	12/12/1996
L	Mobilier	15	12/12/1996
L	Plantations	20	12/12/1996
L	Voitures	10	12/12/1996
L	Agencements et aménagements de bâtiments	15	17/12/1998
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	17/12/1998
L	Installations de voirie	20	17/12/1998
L	Installations électriques et téléphoniques	15	17/12/1998
L	Matériels classiques	5	17/12/1998

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		619 250,37	I 619 250,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		614 908,19	614 908,19
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	614 908,19	614 908,19
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 342,18	4 342,18
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	500,00	500,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 842,18	3 842,18
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	619 250,37	394 934,67	0,00	1 014 185,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 171 752,44	III 1 171 752,44
Ressources propres externes de l'année (a)		110 000,00	110 000,00
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 061 752,44	1 061 752,44
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	878,64	878,64
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	43 932,07	43 932,07
28051	Concessions et droits similaires	6 833,88	6 833,88
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 905,07	3 905,07
281311	Hôtel de ville	1 464,40	1 464,40
281312	Bâtiments scolaires	976,27	976,27
281318	Autres bâtiments publics	37 098,19	37 098,19
28132	Immeubles de rapport	12 691,49	12 691,49
28152	Installations de voirie	14 644,02	14 644,02
281534	Réseaux d'électrification	12 691,49	12 691,49
28182	Matériel de transport	48 813,39	48 813,39
28183	Matériel de bureau et informatique	19 525,36	19 525,36
28184	Mobilier	17 572,83	17 572,83
28188	Autres immo. corporelles	81 616,02	81 616,02
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	559 109,32	559 109,32

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 171 752,44	840 034,47	313 763,52	0,00	2 325 550,43

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 014 185,04
Ressources propres disponibles	IV	2 325 550,43

Solde	V = IV – II (6)	1 311 365,39
--------------	------------------------	---------------------

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	5,00	36,00	36,00	0,00	36,00
Adjoint technique	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	13,00	5,00	18,00	18,00	0,00	18,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1°cl. écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 1° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE ROYE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Gardien-Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	25,00
adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	19,00	19,00
directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
technicien principal de 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		52,00	5,00	57,00	58,00	25,00	83,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adjoint administratif	C	OTR		0,00	A	CDD a 3-1
adjoint technique	C	OTR		0,00	A	CDD a 3-2
directeur général des services	A	OTR		0,00	A	CDI a 3-3-2
rédacteur	B	OTR		0,00	A	CDD a 3-1
technicien principal de 1er classe	B	OTR		0,00	A	CDI a 3-3-1
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
adjoint technique	C	OTR		0,00	A	CDD a 3-1
apprenti	C	OTR		0,00	A	CDD a 3-1
attaché principal	A	OTR		0,00	A	CDD a3-1
collaborateur de cabinet	A	OTR		0,00	A	CDD a 110
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/04/2018 - concession	L AROBASE	L AROBASE		0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
08/03/1975 - 15 logtsq PLR 7563	SIP	SIP		129 619,33
15/01/1991 - 29 logts cité Mouton 9161	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		1 340 775,60
10/07/1991 - 11 logts rue Notre Dame de Paix	SIP	SIP		616 535,30
18/03/1992 - 27 logts cité Mouton 9261	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		1 477 565,56
04/09/1992 - logt 4 rue Basseville	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		21 060,07
17/05/1993 - 12 logts rue de Noyon 9262	SIP	SIP		505 875,69
25/05/1993 - 50 logts Champ d'enfer 9261	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		2 396 561,80
17/02/1994 - logt rue Roger Salengro 431475	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		33 321,85
05/12/1994 - 37 logts rue des Ormeaux 9460	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		1 708 816,28
12/02/1996 - logt 31 rue St Médard9661	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		27 075,10
12/11/1996 - logt 44 rue de Pérpne 9762	SIP	SIP		26 575,67
07/07/1998 - 9 logts rue F. Mitterand 9801	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		121 959,21
12/08/1998 - 10 logts l'arche rue Bertin 8642	SIP	SIP		252 481,79
23/10/1998 - logt 37 rue des Fontaines 6600	SIP	SIP		24 391,84
20/04/2000 - 3 logts 18 et 20 rue des Minimes	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		101 531,05
01/07/2001 - logt 12 rue Pasteur	SIP	SIP		12 943,84
22/11/2002 - ADAPEI 2003	ADAPEI	ADAPEI		1 143 368,00
08/11/2005 - réhab. 2 logts 12 bd Est et 28 rue des Minimes	SIP	SIP		40 452,00
10/03/2006 - 32 logts avenue Cheminots - PLUS - construction	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		1 731 184,11
10/03/2006 - 32 logts avenue Cheminots - PLAIB - foncier	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		16 244,12
10/03/2006 - 32 logts avenue Cheminots - PLAIB - construction	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		156 986,37
10/03/2006 - 13 logts place de la République - foncier	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		90 913,00
10/03/2006 - 13 logts place de la République - construction	MAISON DU CIL	MAISON DU CIL		705 514,00
28/04/2008 - logt rue Roger Salengro - foncier	SIP	SIP		88 596,00
21/11/2008 - logt rue Roger Salengro - construction	SIP	SIP		12 912,00
23/07/2009 - 5 logts rue Anatole France - construction	SIP	SIP		339 607,00
23/07/2009 - 5 logts rue Anatole France - foncier	SIP	SIP		89 118,00
01/09/2009 - 32 logts locatifs 1 rue de Nesle PLS	OPAC OISE	OPAC OISE		313 286,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
gestion de l'assainissement	assainissement		-	21800645000124	SPIC	Oui
gestion de l'eau	eau		-	21800645000082	SPIC	Oui
création lotissement	zone à vocation commerciale		-	21800645000132	SPIC	Oui
culturel	théâtre	22/06/2012	22/06/2012 -	21800645000140	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	9 590 000,00	-23,83	37,15	219,98	3 562 685,00	143,72
TFPNB	118 000,00	-0,25	48,04	0,00	56 687,00	-0,25
CFE	5 799 000,00	-40,15	17,85	0,00	1 035 122,00	-40,15
TOTAL	15 507 000,00	-44,09			4 654 494,00	3,92

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par Le Maire (1),

A Roye, le 14/04/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Roye, le 14/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BLANCHART Pierre	
BOCQUET Ludovic	
BOITEL Christophe	
BONNIFACE Sylvie	
CANTREL Freddy	
COMTE Marie-Hélène	
CORNU Fanny	
DELANNOY Delphine	
DESCHAMPS - DERCHEU Thierry	
FIEVE Jacques	
FRANCELLE Justine	
GUIBON Eric	
HEROUART Josiane	
LAHOUCHE David	
LOBBE Michelle	
MAILLE Mickaël	
MANIER Amandine	
MARETTE Valérie	
MORVAL Didier	
MOUILLARD Kévin	
PLATRIER Lucette	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RAMU Jean-Pierre	
SENKEZ Emilie	
SERET Corinne	
SPINELLI Olivier	
TIDDARI Salima	
VELUT Hervé	
VILET Jean-Luc	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2021, et de la publication le 15/04/2021

A A ROYE, le 14/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.